

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	41

**de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
12 Place Camps - LOUVIE-JUZON**

DELIBERATION n°2009/75

L'An deux mille neuf et le mardi 13 octobre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 7 octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer Rural de Béost, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTALABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS Jean-Claude, PAROIX, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, MASONNAVE, CASAU, MIGNE, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, LAUR, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, CLAVIER, HELIP, GANTCH, SOULE, CASNAVE, NOUGUE-DEBAT, TOUTU, LAMOURE, MOUNAUT Marie-Josée.

Présent(s) suppléant(s) : M. BARATS Gérard (représentant CARRERE-GEE Louis)

Secrétaire de séance : M. BARATS Jean-Claude

VOTE : à l'unanimité

OBJET : ECONOMIE - Acquisition d'un terrain pour la construction d'un atelier relais sur la Commune d'Arudy.

Monsieur le Président rappelle la délibération du 22 septembre relative à la construction d'un atelier relais sur la Commune d'Arudy pour la Société Hydrométal.

Cet atelier-relais sera mitoyen à une usine existante et sera situé sur le terrain appartenant à la Société Hydrométal section AN N° 108 d'une superficie de 438 m2. Le Directeur Général, Monsieur Pierre AUBERT s'est engagé à céder la partie concernée à l'euro symbolique et à prendre en charge les frais d'acte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,

ACCEPTE la cession à l'euro symbolique du terrain section AN N°108 par la Société HYDROMETAL,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents concernant cette acquisition.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Francis COUROUAU

